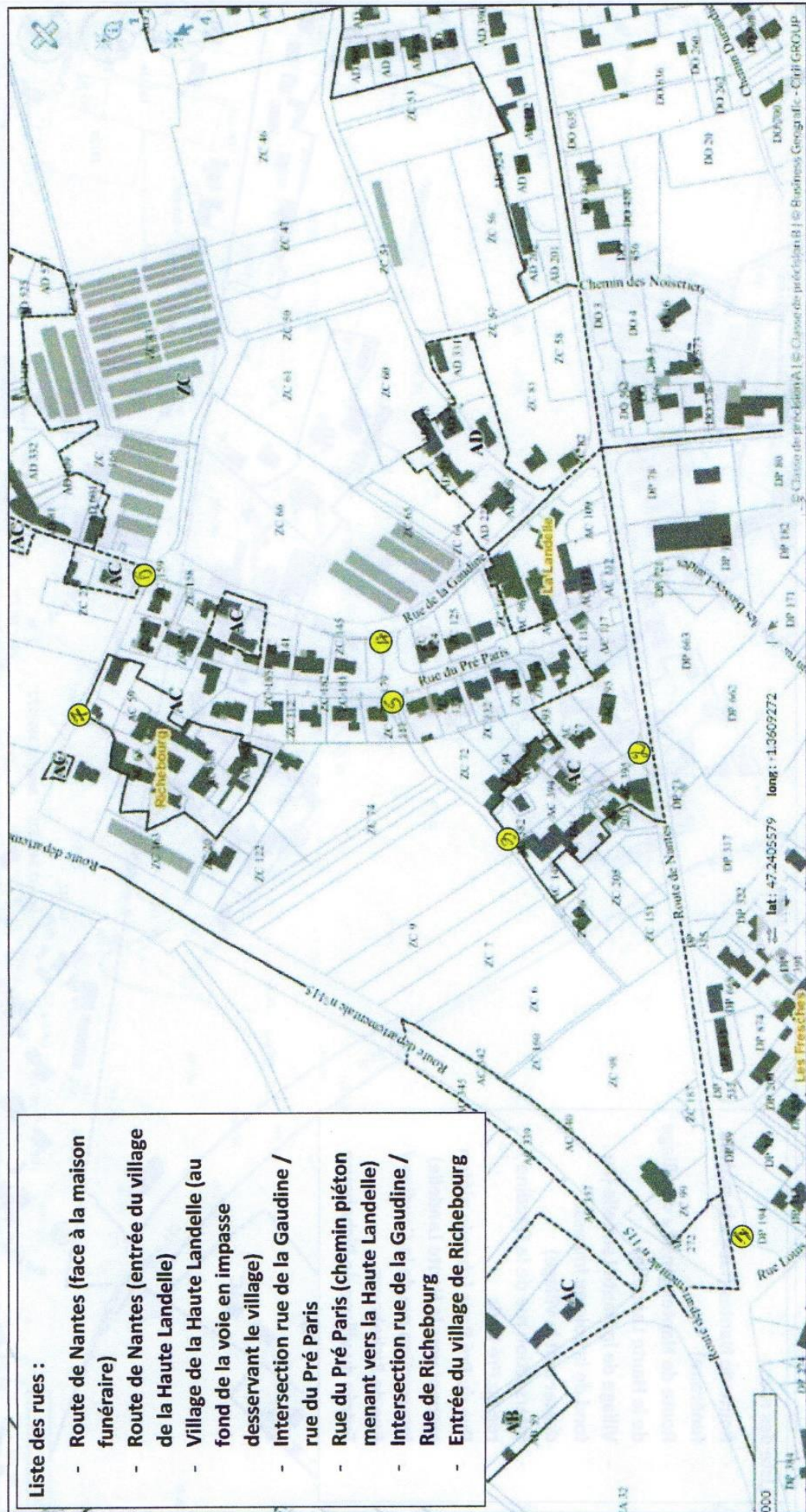


Plan de situation des panneaux d'affichage de l'arrêté d'enquête publique : Déclaration de projet n°1 - La Haute Landelle



2019

E 19000289/44

ANNEXE N°2

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Communauté de communes Sèvre et Loire

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet n° 1

La Haute Landelle

valant mise en compatibilité

du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

de la commune de LE LOROUX BOTTEREAU

***PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE DES
OBSERVATIONS DU PUBLIC***

Françoise BELIN
Commissaire enquêteur

PROCÈS VERBAL DES OBSERVATIONS

Le lundi vingt-quatre février deux mille vingt à 17 h 30,

Je soussignée,

Françoise BELIN, commissaire enquêteur

me suis rendue à la mairie de la commune de LE LOROUX BOTTEREAU, 14 place Rosmadec - 44430 - où j'ai rencontré, en application de l'article R 123-18 du Code de l'Environnement :

Madame **Lucie HARDOUIN**, chargée de mission à la Communauté de communes Sèvre et Loire, et Monsieur **Julien DEPUYDT**, chargé de mission Urbanisme et Aménagement à la commune de LE LOROUX-BOTTEREAU.

consécutivement à **la déclaration de projet n°1 La Haute Landelle à LE LOROUX-BOTTEREAU** (enquête n° 19000289/44).

Je communique à Mme HARDOUIN et à M. DEPUYDT **la nature et la synthèse des observations qui ont été faites par le public** sur le registre ouvert à la mairie de LE LOROUX BOTTEREAU et sur l'adresse courriel dédiée plu@cc-sevreloire.fr.

pendant la durée de l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 janvier 2020 à 09h30 au 24 février 2020 à 17h00, soit pendant 31 jours consécutifs.

Il est rappelé que le présent procès-verbal n'a pour d'autre objet que de retranscrire de manière objective et neutre, les observations et propositions du public reçues pendant l'enquête publique.

*
* *


Ainsi, pendant la durée de l'enquête :

- un registre d'enquête au siège de la Communauté de Communes Sèvre et Loire et 1 registre à la Mairie de Le Loroux-Bottereau
- une adresse courriel dédiée

ont été ouverts.

J'ai reçu vingt-deux (22) personnes. Six (6) observations et un (1) courrier ont été déposés sur le registre de la mairie de Le Loroux-Bottereau, aucune tant sur celui de la Communauté de Communes Sèvre et Loire à Vallet que sur l'adresse courrier dédiée plu@cc-sevreloire.fr.

LH →



PROJET N° 1 – LA HAUTE LANDELLE

Observations du public

Les observations du public sont les suivantes :

LLB/R-1 – **GÉRARD Jean&Pierre (M. et Mme)** - 46 la Haute Landelle

Le projet tel que présenté leur convient.
Ne souhaitent aucun accès automobile sur l'impasse de la Haute Landelle.

LLB/R-2 – **GUILLEMOT** – 59 la Haute Landelle

Ne souhaite aucun accès.

LLB/C-1 – **Ville de LE LOROUX-BOTTEREAU**

Après constat d'une erreur matérielle, apporte la correction au dossier « modification de la couleur « vert clair » pour l'espace tampon végétal avec talus, côté village de Richebourg. » Ajoute une précision dans le texte des Orientations : « Créer un tampon végétal avec le village de Richebourg, **sur la limite Est** (8.80 m de largeur sur talus arboré) ».

LLB/R-3 – **MACE Pierre** – 4 rue Saint-Laurent

Considère le projet comme un cadeau à Leclerc. Rappelle une perte financière supportée par la commune.

LLB/R-4 – **LE VERGER Sophie** - 94 rue du Pré Louis

Demande la plantation d'une haie derrière chez elle en plus des arbres prévus pour éviter les vis à vis.


LLB/R-5 – **LE VERGER Sophie** - 94 rue du Pré Louis -

Souhaite être informée et participer au projet en tant que riveraine.

LLB/R-6 – **RAPITEAU-BELAY**

- Habite derrière le Leclerc Drive. Il lui semble plus logique que la zone reste commerciale pour une continuité dans le projet et plus de tranquillité, (fermeture le week-end).
- considère indispensable qu'il n'y ait pas d'accès par l'impasse de la Haute Landelle : cet accès doit rester à l'usage exclusif des habitants du « village ».

La préoccupation du public est focalisée sur le passage éventuel des automobiles par l'impasse de la Haute Landelle. Y a-t-il un risque à plus ou moins long terme, lié directement à l'orientation d'aménagement et de programmation ?

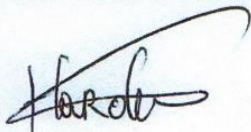
LH JSP 

*
* *

Je rappelle à Mme HARDOUIN et à M. DEPUYDT que la Communauté de Communes Sèvre et Loire dispose d'un **délai de 15 jours à compter de ce jour** selon l'article R 123-18 du Code de l'Environnement précité **pour produire un mémoire en réponse** au contenu du procès-verbal que je viens de communiquer et à me transmettre ce document.

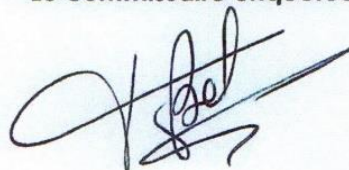
Dont procès-verbal que Mme HARDOUIN et M. DEPUYDT signent avec moi et à qui je délivre copie.

Pour la CC Sèvre et Loire,



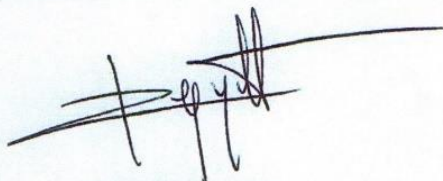
Lucie HARDOUIN

Le commissaire enquêteur




Françoise BELIN

Pour la commune de LE LOROIX-BOTTEREAU,



Julien DEPUYDT

LH JD 



Le Loroux-Bottereau

PLAN LOCAL D'URBANISME LOROUX-BOTTEREAU DECLARATION DE PROJET n°1

Mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse du commissaire enquêteur

Mars 2020

ANNEXE N° 3

LE LOROUX BOTTEREAU – déclaration de projet n° 1

La Haute Landelle

Relevé des observations

Observation	Déposant	Demande Registre Le Loroux Bottereau	Réponse du porteur de projet
LLB/R-1	GÉRARD Jean-Pierre M. et Mme 46 la Haute Landelle	Considèrent que le projet tel que proposé, leur convient. Ne souhaitent aucun accès automobile sur l'impassé de la Haute Landelle	L'OAP répond à cette demande en créant un accès routier unique via la zone commerciale du Leclerc Drive.
LLB/R-2	GUILLEMOT 99 la Haute Landelle	Ne souhaite aucun accès automobile.	L'OAP répond à cette demande en créant un accès routier unique via la zone commerciale du Leclerc Drive.
LLB/C-1	Ville de LE LOROUX- BOTTEREAU	A constaté une erreur matérielle dans la légende de l'OAP du futur lotissement de la Haute Landelle. Apporte la correction au dossier « <i>modification de la couleur « vert clair » pour l'espace tampon végétal avec talus, côté village de Richebourg.</i> » Ajoute une précision dans le texte des Orientations : « <i>Créer un tampon végétal avec le village de Richebourg, sur la limite Est (8.80 m de largeur sur talus arboré)</i> »	
LLB/R-3	MACE Pierre 4 rue Saint-Laurent	Constate : quel beau cadeau fait au Leclerc. Rappelle la perte financière de la commune lors de l'installation de Leclerc à la place d'Intermarché en réaménageant le bâtiment et le lancement d'une navette vers les commerces extérieurs, avant et après l'installation de Leclerc.	Pas d'observation
LLB/R-4	LE VERGER Sophie 94 rue du Pré Louis	Demande la plantation d'une haie derrière chez elle en maintenant les arbres prévus pour éviter les vis-à-vis.	La commune se rapprochera auprès de Leclerc pour s'assurer que des plantations suffisamment denses soient bien localisées sur la partie en contact avec les fonds de jardins des propriétés au sud du site dont le

<p>LLB/R-5</p>	<p>LE VERGER Sophie 94 rue du Pré Louis</p>	<p>Souhaite être informée et participer au projet en tant que riveraine.</p>	<p>94 de la rue du Pré Louis. Pour rappel, L'OAP de la Haute Landelle y impose une barrière végétale (voir la planche graphique de celle-ci)</p>
<p>LLB/R-6</p>	<p>RAPITEAU-BELAY</p>	<p>- Habite derrière le Leclerc Drive. Il lui semble plus logique que la zone reste commerciale pour une continuité dans le projet et plus de tranquillité, (fermeture le week-end). - considère indispensable qu'il n'y ait pas d'accès par l'impassé de la Haute Landelle : cet accès doit rester à l'usage exclusif des habitants du « village ».</p>	<p>Le Permis d'aménager pourra être consulté au service urbanisme de la CCSL une fois l'arrêté du Maire pris.</p> <p>Remarque 1 : Pas d'observation</p> <p>Remarque 2 : L'OAP répond à cette demande en créant un accès routier unique via la zone commerciale du Leclerc Drive.</p>
<p>Commissaire enquêteur</p>		<p>La préoccupation du public est focalisée sur le passage éventuel des automobiles par l'impassé de la Haute Landelle. Y a-t-il un risque à plus ou moins long terme, lié directement à l'orientation d'aménagement et de programmation ?</p>	<p>L'OAP répond à cette demande en créant un accès routier unique via la zone commerciale du Leclerc Drive / Cette OAP s'impose au permis de construire dans un rapport de compatibilité. Seule une voie piétonne viendra rejoindre le village de la Haute-Landelle, afin de favoriser les déplacements doux.</p>

Registre CC Sèvre et Loire	
Sans Observations	
Courriel : plu@cc-sevreloire.fr	
Sans observations	